



**HAL**  
open science

## La question afrobrésilienne : de l'histoire à l'actualité

Richard Marin

► **To cite this version:**

Richard Marin. La question afrobrésilienne : de l'histoire à l'actualité. L'ordinaire latino-américain, 2006, 204, pp.139-154. halshs-00203669

**HAL Id: halshs-00203669**

**<https://shs.hal.science/halshs-00203669>**

Submitted on 10 Jan 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA QUESTION AFROBRÉSILIENNE : DE L'HISTOIRE A L'ACTUALITE

Dans le Brésil de Lula où le terme d'afro-descendants, d'usage récent, s'est déjà banalisé, le débat sur la discrimination positive et les quotas raciaux, alimenté par les prises de position véhémentes des « pour » et des « contre », occupe une place grandissante dans l'espace public. Au point que dans ce pays si différent des Etats-Unis, on a parfois le sentiment de renouer avec la vigueur des polémiques qui divisèrent en profondeur la société américaine dans la deuxième moitié des années 1960, quand s'instaura l'*affirmative action*. Cette racialisation du Brésil par l'ethnisation du social ne manque pas de susciter nombre d'interrogations et parfois d'inquiétudes.

Quoi qu'il en soit, ce débat s'inscrit cependant dans un mouvement plutôt positif, amorcé il y a un peu plus de deux décennies. Il a progressivement mis à mal le mythe de la démocratie raciale métisse qui avait si longtemps occulté le racisme et la discrimination à l'endroit des Afrobrésiliens<sup>1</sup>. C'est à mettre en perspective historique le long cheminement de la question noire, qui concerne sans doute 80 des 187 millions d'habitants<sup>2</sup>, ses avancées mais aussi ses impasses, que le présent article voudrait se consacrer.

### UN LONG DENI DE L'AFROBRÉSILIANITE

Dans ce territoire qui détient le record du plus grand nombre d'esclaves débarqués – entre 3,5 et 3,6 millions entre 1538 et 1850 - et fut aussi le dernier à abolir l'esclavage colonial (1888), les élites n'ont eu de cesse de construire la nation indépendante (1822) en reniant sa matrice africaine.

Soucieuses de glorifier un passé ne devant rien aux Portugais, elles exalteront, dans un premier temps, l'Indien, maître originel de la terre, ce qui est sans danger pour l'ordre esclavagiste. La fièvre nativiste qui conduit bien des maîtres de moulin à changer leurs noms de famille portugais pour les noms indigènes de leurs terres ou l'indigénisme romantique, célébré par José de Alencar dans *O guarani* (1857) et *Iracema* (1865), participent de ce moment. Ainsi, alors même que le pays est infiniment plus marqué par la présence active du Noir et du Mulâtre, l'hymne à l'Indien rebelle au joug lusitanien devient emblème de la libération et du nationalisme autochtone. Contre toute vraisemblance historique, c'est lui qui est censé incarner le véritable protagoniste de l'histoire du Brésil. A ce mythique Indien libre - à cent lieues de l'Indien réel, misérable et dépendant - on oppose le Noir,

---

<sup>1</sup> Je suis parfaitement conscient que dans le domaine du « racial » et de « l'ethnique » l'usage des termes est plus ou moins piégé. Néanmoins, il faut des mots pour dire les choses et ceux-ci sont en nombre limité. Aussi ai-je choisi de privilégier ici l'utilisation de deux termes. Celui d'Afrobrésilien qui renvoie à une ascendance africaine objective mais ne préjuge pas, à mes yeux, du sentiment d'appartenance ethnique de celui qui est désigné comme tel ; quant au terme de « Noir », je l'utilise comme un quasi équivalent qui inclut les Noirs et Mulâtres, ce qui ne signifie en rien que je considère que tous ceux qui sont ainsi désignés se perçoivent comme ainsi.

<sup>2</sup> Le recensement de 2000, par auto-déclaration, retient 53,7% de Blancs, 39,1% de Métis (*Pardos*), 6,2% de Noirs, 0,5% de Jaunes et 0,4% d'Indigènes. L'estimation de la population brésilienne, par l'IBGE, au 8 septembre 2006, était de 187 072 143.

docile sous les chaînes de la servitude. Le catalogue de l'exposition d'Histoire du Brésil de 1881 est un excellent révélateur de cette distinction de traitement. Monument d'érudition bibliographique, il consacre de longs chapitres à la colonisation et à la civilisation des Indiens mais contient à peine une modeste section sur les Noirs, perçus comme force de travail et non comme porteurs de culture.

Dans les années 1880, la tardive campagne abolitionniste, surtout affaire des villes et des Blancs, se garda bien d'exalter une quelconque identité noire, possible ferment de futurs conflits raciaux. Dans un pays où les Afrobrésiliens restaient majoritaires, la psychose du "haïtisme", comme on disait à l'époque, était réelle. De fait, pour beaucoup d'abolitionnistes, il s'agissait bien plus de libérer la société de l'esclavage archaïque que de libérer l'esclave lui-même. D'ailleurs, les anciens esclaves furent livrés à eux-mêmes et, pour la plupart, écartés de l'exercice de la citoyenneté par la constitution de 1891 qui excluait les analphabètes du vote. Dans les grandes métropoles, loin du paternalisme des sociétés de plantation, ils furent totalement désemparés devant une compétition économique sans fard à laquelle rien ne les avait préparés. Victimes sur le marché du travail de la concurrence inégale des vagues d'immigrants récents, il ne leur resta que les "emplois de nègres" délaissés par ces derniers.

La République, née en 1889, comptait parmi ses soutiens nombre de *fazendeiros* qui n'avaient jamais pardonné à l'empereur Dom Pedro II la suppression de la servitude et de ne pas les avoir indemnisés. Comment dès lors imaginer qu'ils aient pu songer, ne fût-ce qu'un instant, à reconnaître l'existence d'une personnalité afrobrésilienne là où il n'y avait à leurs yeux que reliquat de la barbarie primitive ?

C'est dans ces années-là que s'amorce le grand mouvement d'europanisation du pays appelé à durer jusqu'à la crise de 1929. Le boom caféier des terres violettes du *planalto* pauliste attire la majorité des 3,5 millions d'immigrants : Italiens, Portugais, Espagnols, Allemands, etc. Peu soucieux du passé colonial et des racines de leur nouvelle patrie, ils affichent avec fierté leur identité européenne et blanche à un moment où, partout, l'impérialisme triomphe et, avec lui, "la supériorité de l'homme blanc".

A quelques nuances près, le discours des élites fait sien le thème de l'urgence d'une modernisation qui ne saurait être que blanche dans un pays donnant pour l'instant au monde le piètre et peu valorisant spectacle d'un métissage baroque. Moins d'un an après sa naissance, mue par une véritable obsession d'identification à l'Europe, la République en vient à adopter des mesures de discrimination ethnique. Par le décret du 28 juin 1890, elle conditionne l'entrée d'indigènes d'Asie et d'Afrique à l'autorisation du Congrès, les privant ainsi de la même liberté d'immigration que les autres. En 1921, le Congrès est même amené à repousser un projet de loi réclamant la prohibition pure et simple de l'entrée d'immigrants noirs au Brésil.

Ainsi s'édifie l'originale idéologie du "blanchiment" qui s'impose dans le panorama intellectuel et politique du régime républicain jusqu'à la Première guerre mondiale. Comme l'a bien analysé Thomas

Skidmore<sup>3</sup>, elle repose sur la présomption de la supériorité de la race blanche, "la plus avancée" et affirme que l'arrivée massive d'Européens, le métissage aidant, produira "naturellement" une population plus claire, parce que "le gène blanc [est] plus fort" mais aussi parce que les personnes rechercheront de préférence des partenaires plus clairs. Observons au passage comment s'opère ainsi une adaptation nationale des thèmes raciologiques. En effet, alors que le racisme, dans son acception la plus classique, n'a rien tant en horreur que le métissage, source de dégénérescence, c'est précisément sur ce dernier que l'on compte pour "améliorer la race" et construire le devenir blanc de la nation.

Transformées en laboratoires de la race, la plupart des institutions culturelles du pays (facultés de droit, écoles de médecine, instituts historico-géographiques), en se prévalant des modèles évolutionnistes et social-darwinistes européens, cautionnent la thèse du blanchiment. Si la plupart, énoncent une vision optimiste du métissage, une minorité est cependant hantée par le spectre de la dégénérescence métisse.

C'est seulement à partir des années vingt, dans une société de moins en moins docile à l'égard des oligarchies caféières et de leurs valeurs qui dominaient sans partage la République, que se fait jour un discours alternatif. En valorisant par étapes la nation métisse, il favorise une certaine reconnaissance, au moins culturelle, de l'africanité du pays.

## **LE TRIOMPHE AMBIGU DE LA NATION METISSE**

Dans l'édification de l'idéologie de la nation métisse et du mythe conjoint de la démocratie raciale, censés rendre compte de l' "âme du peuple" brésilien, l'ère national-populiste de Vargas (1930-1945) constitue le moment décisif. Devenu dictateur, le président dote le pays d'un appareil d'Etat modernisé dont les puissants moyens de propagande diffusent la nouvelle vulgate d'un bout à l'autre du pays.

A dire vrai, cette nouvelle lecture du national avait déjà été préparée par la Semaine d'art moderne de São Paulo, en février 1922, à l'origine d'une révolution esthétique dont l'impact culturel fut considérable. Par son éloge du cosmopolite, de l'impur et du métissage, du primitivisme esthétique et de la place nouvelle accordée à l'Indien mais aussi au Noir dans les thèmes artistiques, par la volonté affichée d'explorer sans exclusive toutes les potentialités nationales, elle fit beaucoup pour ouvrir la voie à la reconnaissance de la culture afro-brésilienne.

Une décennie plus tard, *Maîtres et esclaves* (1933), de Gilberto Freyre, formé aux Etats-Unis à l'anthropologie culturaliste, fut un autre jalon fondamental dans l'interprétation et la réinvention du Brésil. Si le sociologue de Recife développe, d'un côté, une version magnifiée du colonialisme portugais et du passé esclavagiste, patriarcal et doux, il prend de l'autre le contre-pied des modèles

---

<sup>3</sup> Thomas Skidmore, *Preto no branco - raça e nacionalidade no pensamento brasileiro*, (traduit de l'anglais des États-Unis), Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1976.

évolutionnistes et raciaux en vigueur. Dans cet hymne idéalisé aux vertus du métissage<sup>4</sup>, Freyre a l'immense mérite de n'établir aucune hiérarchie entre les « trois races » fondatrices (Africains, Indiens et Portugais) en même temps qu'il fait connaître au pays tout ce que son identité doit à l'Afrique et aux Africains auxquels deux des cinq chapitres sont consacrés.<sup>5</sup>

Sur la lancée de *Maîtres et esclaves*, « le thème nègre, écrit Roger Bastide qui en est alors le témoin, envahit la poésie, le roman, le journalisme, chassant l'Indien et le Cabocle<sup>6</sup> de la littérature et des préoccupations des intellectuels<sup>7</sup> ». C'est l'époque des deux grands congrès afrobrésiliens - Recife (1934), Salvador (1937) - où se côtoient ethnographes, psychiatres, anthropologues, linguistes, historiens, folkloristes et sociologues<sup>8</sup>.

Le métissage biologique et culturel, mais aussi une certaine africanité, sont alors érigés en grands référents de la nationalité, en valeurs éminemment positives<sup>9</sup>. A moitié blanche, à moitié noire, Nossa Senhora da Conceição Aparecida devient la sainte patronne du Brésil. Hier plat des esclaves, la *feijoada*<sup>10</sup> gagne la dignité de plat national : le blanc du riz, le noir ou le marron du haricot symbolisant les deux grandes races. Délictueuse dans le code pénal de 1890 et, à ce titre, réprimée par la police, la *capoeira* - une lutte d'origine angolaise qui a peu à peu évolué sous le coup de la prohibition vers un exercice à mi-chemin de la danse et de la gymnastique - accède en 1937 au statut de sport national. Naguère musique de nègre, la samba devient le son typiquement brésilien, expression musicale par excellence du pays à l'étranger.

Au moins jusqu'à la fin des années 1970, c'est à travers ce stéréotype éminemment positif que le pays se donnera à voir à l'extérieur. Et pourtant, il y a loin du mythe de la démocratie raciale à la réalité de la condition de nombreux Afrobrésiliens, victimes du racisme – la plupart des Brésiliens lui préfèrent l'euphémisme « préjugé racial » - et surreprésentés au bas de la pyramide sociale.

Rarement agressif, car le Brésil n'est pas l'Afrique du Sud de l'apartheid, le racisme, autant de phénotype que social, est en partie masqué par l'absence de ségrégation juridique et la chaleur habituelle des rapports sociaux. Ce « racisme cordial », tel qu'on le désigne parfois, est difficilement perceptible par l'œil non averti. D'autant que, pendant très longtemps, le tabou national consistait à en nier avec force l'existence. Cette enquête de 1988, conduite par l'anthropologue Lilia Moritz

---

<sup>4</sup> *Maîtres et esclaves* est un hymne idéalisé au métissage car, jamais où presque, n'est évoquée la violence du système esclavagiste qui est pourtant au cœur du processus du métissage.

<sup>5</sup> Gilberto Freyre consacre les chapitres IV : « L'esclavage nègre, la sexualité et la famille brésilienne » et V : « L'esclave nègre dans la vie sexuelle et la famille brésilienne » à l'étude des composantes afro-brésiliennes de la culture nationale.

<sup>6</sup> Le caboclo - du tupi *kari'boka* (issu du Blanc) - est le métis du Blanc et de l'Indien.

<sup>7</sup> Roger Bastide, *Les religions africaines au Brésil contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisation*, Paris, PUF, 1995, p. 30.

<sup>8</sup> Sur l'essor des études consacrées aux Afrobrésiliens durant cette période se reporter à Richard Marin, « Du silence à la science. Le noir comme objet des sciences sociales au Brésil », in *Ecrire l'histoire de l'Amérique latine. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* (dir. Michel Bertrand, Richard Marin), Paris, CNRS Editions, p. 131-150.

<sup>9</sup> Sur la « nationalisation » d'éléments de la culture africaine voir : Lilia Moritz Schwarcz « Nem preto, nem branco, muito pelo contrário », *História da vida privada no Brasil*, IV, São Paulo, Companhia das Letras, 1998, p. 173-244.

<sup>10</sup> La *feijoada*, devenu plat « typiquement national » se prépare, d'ordinaire, avec du haricot noir (*feijão*), du lard, de la viande de bœuf séchée, du porc salé et des saucisses, avec du riz et de la farine de manioc. Dans le Nordeste, elle est assortie d'un accompagnement de légumes : citrouille, chou, *quiabo*, *maxixe* etc.

Schwarcz, donne toute la mesure de ce refoulement. Si 97% des personnes interrogées répondirent n'avoir aucun préjugé racial, 98% avouèrent connaître des personnes racistes y compris parmi leurs proches : parents, amis ou relations amoureuses. Ce qui conduisait l'anthropologue à conclure avec humour « Tout Brésilien se perçoit comme une île de démocratie raciale, encerclée par des racistes<sup>11</sup> ».

Encore dans les années 80, quand une offre d'emploi faisait appel à une "personne de bonne apparence" nul n'ignorait qu'il fallait comprendre : "non blancs s'abstenir". Dans le *Système National d'Emplois* de São Paulo, qui gérait un stock d'environ 10 000 offres de travail à la fin des années 1980, existait un code confidentiel où la lettre M prenait en compte les restrictions des employeurs à telle ou telle catégorie de la population. "M4" signifiait : "candidat exclusivement blancs acceptés". Une ancienne responsable du service a même reconnu que près de deux entreprises sur trois émettaient des réserves sur les candidats de couleur<sup>12</sup>.

Dans un pays qui a coutume de célébrer la sensualité et la beauté des Mulâtresses, il fallut attendre 1986 pour assister à l'élection tumultueuse et controversée d'une miss Brésil noire. Aussitôt désignée, elle déclara vouloir se servir de son "trône comme d'un étendard dans la lutte contre le préjugé racial"<sup>13</sup>.

En 1998, voici en quels termes un adolescent noir de São Paulo, dont il serait outrancier de dire que son témoignage a valeur générale, évoquait sa condition dans l'hebdomadaire *Veja* :

J'habite un immeuble de classe moyenne. A l'âge de 9 ans j'étais l'unique noir. Trois de mes amis passaient leur temps à donner à mes parents les sobriquets de « Café » et « King Kong ». J'en étais humilié. Quant au syndic, il disait que la place des Noirs était dans la senzala. A onze ans, j'ai cessé de fréquenter l'aire de jeu de l'immeuble. Je restais à la maison. Jamais plus je n'ai joué dans l'immeuble. Mais rien n'y fait. Si je sors dans la rue, au moins une fois sur cinq, on m'insulte. L'an passé, alors que je revenais à pied du collège, le chauffeur d'une fourgonnette a précipité son véhicule sur moi et m'a crié « Singe, rentre chez toi ». A l'école, une fois, un camarade de classe a dit qu'il aimait tant les Noirs que, s'il le pouvait, il les achèterait tous. Même sans qu'ils le veuillent, les gens ont des préjugés. En 1996, j'ai été dans un restaurant japonais ; j'étais l'unique noir. Tout le monde me regardait. Un de mes amis, tenta de me rassurer en ces termes : « n'y fait pas attention. Il suffit que tu restes tranquille dans ton coin. »<sup>14</sup>

Victoire posthume de trois siècles et demi d'esclavage, « l'héritage du captif » pèse encore lourd et conduit souvent les Noirs à intégrer l'idée de leur infériorité. Ainsi, dans les unions de même niveau social, la préférence communément affichée va à des personnes plus claires et, sauf rarissimes exceptions, les unions « interracialles » obéissent à une logique de proximité de phénotype, le métissage brésilien ne détestant rien tant que la distance. A propos d'une union entre deux personnes

---

<sup>11</sup> Lilia Moritz Schwarcz, « Questão racial no Brasil », p. 155 in Lilia Moritz Schwarcz et L. Vidor de Sousa Reis (org.), *Negras imagens*, São Paulo, EDUSP, 1996.

<sup>12</sup> "Na segunda classe", *Veja*, 11-05-1988, p. 30.

<sup>13</sup> "Discurso enfático", *Veja*, 28-05-1986, p. 36-37.

<sup>14</sup> Rodrigo Cardoso, Laura Capriglione, « Da cor do sucesso », *Veja*, 24-06-1998. Il est hors de doute qu'un Noir d'extraction plus populaire, vivant donc dans un milieu plus métissé, aurait livré un témoignage exprimant avec infiniment moins de violence le racisme ressenti au quotidien.

aux phénotypes très éloignés, n'évoque-t-on pas, péjorativement, la présence d'une "mouche dans le lait" ?

Dans la couche moyenne mulâtre, il n'est pas rare de voir les femmes recourir à la chirurgie esthétique pour le remodelage du nez afin de le rendre plus conforme aux canons de la beauté blanche. Une étude de 1987, conduite par une jeune sociologue dans les écoles publiques de l'État de Rio de Janeiro, avait livré de surprenants résultats. Alors qu'on aurait pu, a priori, tabler sur un faible préjugé racial chez cette population modeste ou pauvre - donc métissée - c'est le contraire qui est apparu. Dans leur majorité, les enfants attribuèrent aux Blancs toutes les qualités positives (la beauté, la sympathie, l'ardeur au travail etc.) alors que plus de 80% d'entre eux identifiaient le Noir avec la bêtise, la laideur, la paresse ou la saleté<sup>15</sup>.

Outre l'infériorisation ressentie et subie, toutes les statistiques convergent pour mettre en lumière l'appartenance au monde des pauvres de la plupart des Noirs<sup>16</sup>, grands vaincus de la société brésilienne. En 2001, à partir d'une étude menée sur le pays par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), l'économiste Marcelo Paixão tirait les conclusions suivantes : l'indicateur du développement humain (IDH), qui intègre longévité, savoir et niveau de vie, plaçait le Brésil au 65<sup>e</sup> rang mondial mais les seuls Blancs au 46<sup>e</sup> et les Noirs au 107<sup>e</sup> ! La même étude dégageait une espérance de vie des Noirs inférieure de 6 ans à celle des Blancs (66 ans contre 72) et un revenu mensuel par habitant plus de 2 fois inférieur (1,15 salaire minimum, contre 2,64 pour les Blancs)<sup>17</sup>.

## L'HEURE DU MULTICULTURALISME

Malgré tout ce qui vient d'être dit à propos de la persistance de fortes rigidités tant mentales que sociales à l'encontre des Afrobrésiliens, il est difficile de nier que, depuis deux décennies, les termes du débat se sont profondément modifiés. La société brésilienne est désormais plus lucide sur elle-même et sensible, comme ailleurs, en ces temps de mondialisation culturelle, à l'émergence d'une « mémoire des vaincus ». A plus ou moins long terme, ces mutations devraient conduire à une réélaboration du discours identitaire national.

A partir du début des années 1980, dans un Brésil en voie de démocratisation apparurent quantité de nouveaux mouvements sociaux. Parmi eux, une organisation noire radicale : le *Movimento Negro Unificado contra a Discriminação Racial* (MNU) né quelques années auparavant. Sans pour autant se

---

<sup>15</sup> Charles Vanhecke, "L'immense frustration des Noirs brésiliens", *Le Monde*, 12-05-1988, p. 5.

<sup>16</sup> Selon les données de 2001 de l'*Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada* (IPEA) les Noirs et *Pardos*, 44,3% à la population brésilienne, constituent 63,5 % des pauvres.

<sup>17</sup> Marcelo Paixão, "IDH de negros e brancos no Brasil em 2001 : e a desigualdade continua !", *Com Ciência*, revue électronique, 10-11-2003.

transformer en organisation de masse, le MNU impose rapidement sa présence dans le débat d'idées relayé par une nébuleuse complexe d'associations culturelles. Sa réussite vaut d'autant plus d'être soulignée qu'à la différence des Etats-Unis, où la ségrégation juridique avait permis le maintien d'un réel sentiment communautaire, par delà les clivages sociaux, ainsi que l'organisation précoce d'un mouvement noir revendicatif, rien de tel ne s'était produit au Brésil. La plupart des organisations liées à la négritude n'y avaient eu qu'une audience réduite et une existence éphémère<sup>18</sup>.

Efficace porte-voix du combat contre la discrimination raciale, le MNU dénonce « l'holocauste de l'esclavage » et combat le « mythe national de la démocratie raciale ». Dans une société plus réceptive, il œuvre à la construction d'une mémoire noire qui déconstruit le discours traditionnel sur la nation. Ainsi revendique-t-il l'introduction de l'étude de l'Afrique et des Afrobrésiliens dans les cursus scolaire et universitaire ; le remplacement du 13 mai, jour anniversaire de l'abolition de l'esclavage, par le 20 novembre : « Journée de la conscience nègre » et date commémorative de l'exécution de Zumbi, le dirigeant légendaire du grand quilombo de Palmares, la plus importante communauté d'esclaves marrons de l'histoire coloniale.

Sur un certain nombre de points, le « lobby noir » qui dispose de solides relais dans l'opinion progressiste, parvient à se faire entendre des pouvoirs publics du Brésil démocratique. Ainsi la constitution fédérale de 1988 fait-elle droit à un certain nombre de ses revendications. Elle reconnaît le caractère multiculturel de la nation brésilienne et, par là même, fait sienne la conception d'un Etat pluriethnique. Dans les articles consacrés à la culture, il est dit que « l'Etat protégera les manifestations des cultures populaires, indigènes et afrobrésiliennes » ainsi que leur patrimoine mémoriel, vecteur d'identité et qu'il valorisera « la diversité ethnique et régionale ». Enfin, une clause provisoire de la constitution permet à l'Etat d'attribuer des titres de propriété « aux héritiers des anciens *quilombos* ». Cette même année est créée la fondation Palmares, un organisme public dont le rôle n'a, depuis, cessé de grandir dans la gestion des dossiers afférents à la culture afrobrésilienne.

En 1996, conformément à l'esprit de la constitution, la nouvelle loi fondamentale de l'éducation détermine que « l'enseignement de l'histoire du Brésil prendra en compte les contributions des différentes ethnies à la formation du peuple brésilien, tout particulièrement les matrices indigène, africaine et européenne<sup>19</sup> ». La loi n° 10 639, du 9 janvier 2003, soutenue par le président Lula, complète et précise le dispositif. Elle rend obligatoire aux niveaux primaire et secondaire l'enseignement de l'histoire et de la culture afrobrésilienne. Celui-ci, est-il précisé, doit inclure « l'étude de l'histoire de l'Afrique et des Africains, la lutte des Noirs du Brésil, la culture afrobrésilienne et la place du Noir dans la formation de la société nationale, en mettant bien en évidence la contribution des Noirs à la société, l'économie et la politique dans l'histoire du Brésil ».

---

<sup>18</sup> La *Frente Negra Brasileira*, née à São Paulo au début des années 1930 et qui parvint à fédérer la plupart des groupes noirs existants en manifestant un grand prosélytisme fait exception. Devenue parti politique en 1935, sensible aux sirènes autoritaires sous le nom de *União Negra Brasileira*, elle ne put échapper au sort commun et fut dissoute avec la proclamation de l'*Estado Novo*.

<sup>19</sup> *Lei de Diretrizes e Bases da Educação Nacional (LDBEN)*, n° 9394, 20-12-1996, art. 26, § 4°.

Cette même loi inclut dans le calendrier scolaire le 20 novembre, cher au MNU, comme « Jour national de la conscience nègre ».

Dans cette longue marche vers la formulation d'un nouveau pacte national, deux moments-clé sont à signaler. En 1988, les célébrations du centenaire de l'abolition de l'esclavage, en bénéficiant d'une audience inespérée, ont constitué un temps fort de l'introspection collective. A cette occasion, le Brésil apprend à mieux se regarder et le mythe de la démocratie raciale n'en sort pas indemne. La multiplication des feuillets télévisés, des publications et de manifestations culturelles concourt aussi, cette année-là, à une meilleure connaissance du passé esclavagiste et à la mise en lumière de l'apport majeur de l'Afrique à la civilisation brésilienne. "La main afrobrésilienne", une exposition présentée à São Paulo puis à Brasilia, relate la participation des Noirs, depuis le baroque, à la production artistique nationale à travers près de deux cents œuvres alors que la Bibliothèque Nationale de Rio reconstitue l'"Histoire du Nègre au Brésil".

En 1995, le tricentenaire de la mort de Zumbi, icône du mouvement noir, fait l'objet d'une impressionnante commémoration nationale. Une véritable « zumbilatrie » se saisit alors du pays : timbres et médailles à son effigie circulent, son portrait est partout, il orne les T-shirts, sert de thème carnavalesque, d'argument de ballets et de chansons et donne son nom à *Nação Zumbi* l'un des groupes les plus en vue de la scène musicale brésilienne<sup>20</sup>.

Dans cette « panthéonisation », le rôle personnel du président Fernando Henrique Cardoso n'a pas été négligeable. Le point d'orgue de ces manifestations intervient le 20 novembre quand le président de la République, accompagné de Pelé, alors ministre des Sports et de la sénatrice noire Benedita da Silva rend à Zumbi l'hommage de la nation sur le site de Palmares, classé patrimoine historique quelques années auparavant :

Je suis venu ici pour dire que Zumbi est à nous, au peuple brésilien, et représente le meilleur de notre peuple : le désir de liberté. [...] Zumbi a transcendé son caractère afrobrésilien<sup>21</sup>.

Bien évidemment, une telle captation ne pouvait que participer aux polémiques qui avaient émaillé l'année. A plusieurs reprises, le débat avait été vif entre la fondation Palmares, chargée par le ministère de la Culture de mettre en musique les commémorations officielles et le MNU qui boycottait largement ses initiatives dénoncées comme autant de tentatives de récupération politique. D'ailleurs, le 20 novembre, en guise de riposte à la cérémonie officielle en Alagoas, les mouvements noirs organisèrent une « Marche contre le racisme pour l'égalité et la vie » sur l'Esplanade des Ministères à Brasilia.

---

<sup>20</sup> Sur ce point voir mon étude « Zumbi de Palmares, nouveau héros du panthéon civique brésilien ? », in Sophie Dulucq, Colette Zytnicki (dir.), *Décoloniser l'histoire ?* Publication de la Société Française d'Histoire d'Outre-mer, Paris, 2003, p. 141-150.

<sup>21</sup> Cité par Jean-François Veran, « Brésil : les découvertes du *quilombo*. La construction hétérogène d'une question nationale », *Problèmes d'Amérique latine*, janvier-mars 1999, p. 55.

Quoi qu'il en soit, au terme de l'année 2005, Zumbi, l'esclave révolté, inconnu deux décennies auparavant de l'immense majorité des Brésiliens, entré dans la catégorie enviable des héros de la nation. Ce qui témoignait de façon significative des changements en cours dans l'imaginaire national.

Toujours pour les deux dernières décennies, il convient aussi de relever un certain nombre de progrès, certes limités mais bien réels, eu égard à la place des Afrobrésiliens dans la société.

C'est tout particulièrement le cas pour leur représentation politique. Au début des années 80, à la différence des Etats-Unis, il n'y avait aucun homme politique noir de premier plan et même la ville de Salvador, métropole « afro » du pays, élisait de préférence des députés blancs. En 1988, parmi les 559 députés de la Constituante siégeaient sept élus de couleur. Parmi eux, Benedita da Silva, première femme noire à obtenir un siège au Congrès, qui allait devenir une des étoiles du Parti des Travailleurs en accédant aux plus hauts postes de la république. En 1996, à São Paulo, l'économiste noir conservateur Celso Pitta créait la surprise en emportant la mairie de la plus importante métropole économique de l'Amérique latine. C'était la première fois qu'un Afrobrésilien occupait de telles fonctions dans cette ville où les Noirs ne formaient pourtant que 28% de la population. Enfin, en 2003, le premier gouvernement du président Lula très engagé dans la lutte contre la discrimination raciale, comptait dans ses rangs cinq ministres noirs dont le chanteur Gilberto Gil, à la Culture et Benedita da Silva à l'Assistance sociale<sup>22</sup>.

On se doit aussi de souligner qu'en dépit de la surreprésentation des Noirs au bas de l'échelle sociale, un certain nombre d'entre eux, grâce notamment au développement du système éducatif, sont parvenus à intégrer les rangs des couches moyennes. Au milieu des années 90, on les estimait communément à environ 7, 5 millions de personnes. Des études menées à partir des données du dernier recensement (2000) établissent que les Noirs constituent maintenant près de 15% des couches moyennes brésiliennes mais seulement 9 % des Brésiliens les plus riches<sup>23</sup>. Cette promotion et le marché de consommation qui l'accompagne ont eu toute une série d'effets induits : banalisation des mannequins noirs dans la publicité, développement d'une presse magazine noire dont *Raça Brasil* (1996), éditée à São Paulo, est la principale réussite, augmentation du nombre des acteurs et journalistes de couleur à la télévision, etc.

C'est dans un tel contexte que s'est fait jour, il y a une décennie, la discussion à propos de l'adoption de mesures de discrimination positive sur une base raciale.

## **LA TENTATION DES QUOTAS RACIAUX**

Ses prémices, qui remontent au tout début de la première présidence de Fernando Henrique Cardoso, ont introduit dans la société brésilienne les termes d'un débat qui lui était jusque-là

---

<sup>22</sup> Parmi ces ministres Joaquim Barbosa, nommé en juin 2003 par le président Lula au *Supremo Tribunal Federal* (l'équivalent de notre Conseil constitutionnel) était le premier noir à siéger dans cette prestigieuse institution de 11 membres.

<sup>23</sup> "Classe média na raça", *Epoca*, n° 290, décembre 2003.

totallement étrangers. L'itinéraire intellectuel du nouveau président, formé dans les années 1950 à l'Université de São Paulo (USP) à la sociologie bastidienne par son maître Florestan Fernandes, explique sa sensibilité particulière à la « question noire ». L'œuvre radicale de Fernandes fut, en effet, la première à démontrer les mécanismes du racisme et de la discrimination à l'égard des Noirs brésiliens<sup>24</sup>. Cardoso, qui consacra sa thèse à l'esclavage dans le Brésil méridional<sup>25</sup> et rédigea de nombreuses études sociologiques sur les relations raciales, en sera durablement influencé.

En 1995, il crée un groupe de travail interministériel appelé à réfléchir à des actions publiques de valorisation des « populations noires ». L'année suivante, le Programme National des Droits de l'Homme leur consacre un chapitre spécifique en inventoriant toute une série d'actions envisageables. Ainsi sont évoquées l'obligation de mentionner la « couleur » de peau dans tous les documents officiels, de veiller à la représentation de la diversité ethnique brésilienne dans les publicités gouvernementales, la mise en œuvre de politiques de discrimination positive dans les universités ou les secteurs de technologie de pointe, l'appui aux entreprises privées qui adhèreraient à de telles politiques, etc.

A quelque chose près, ce sont ces propositions qui ont servi de plateforme à la délégation brésilienne à la Conférence mondiale contre le racisme de Durban, sous l'égide de l'ONU, du 2 au 9 septembre 2001. Sa préparation, comme le contact à Durban avec d'autres expériences, notamment celle de l'Afrique du Sud, a été un moment décisif dans l'adoption par le mouvement noir brésilien de *l'affirmative action*. Sa mise en place a commencé à s'effectuer avec le président Lula (2003...) qui avait marqué tout son intérêt pour ces questions dans sa campagne électorale.

Trois mois à peine après sa prise de fonction, il crée le Secrétariat Pour la Promotion de l'Égalité raciale (SEPPIR<sup>26</sup>). Cet organisme, avec statut de ministère, reçoit pour mission de promouvoir l'égalité des droits des groupes raciaux et ethniques discriminés, tout particulièrement les populations noires, de coordonner dans ce domaine la politique des divers ministères et d'assister le ministère des Relations extérieures dans sa politique africaine.

Quelles sont les justifications affichées de cette politique de quotas raciaux ? L'objectif le plus explicite, et qui recueille un large assentiment, vise à « réparer », à compenser les discriminations sociales dont les Noirs sont l'objet, ce que peu de Brésiliens contestent. C'est, en gros, la ligne gouvernementale.

Pour le mouvement noir, ultra minoritaire, un autre objectif, plus ou moins déclaré est aussi en jeu : celui de structurer une conscience et une identité de la négritude qui font singulièrement défaut au Brésil. Il s'agit de fabriquer, fut-ce au forceps, « la fiction d'un sujet identitaire » et une « communauté

---

<sup>24</sup> Le maître livre de Florestan Fernandes sur le sujet est : *A integração do Negro na Sociedade de Classes*, 3e éd., São Paulo, Atica, 1978, 2 vol. (1ère éd. 1964).

<sup>25</sup> Fernando Henrique Cardoso, *Capitalismo e escravidão no Brasil meridional*, Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1977 (1ère éd. 1962).

<sup>26</sup> SEPPIR : Secretaria da Promoção da Igualdade Racial

imaginaire », comme l'écrit Michel Agier<sup>27</sup>. Pour ce faire, l'arme statistique issue des recensements n'est pas le moindre des recours. Elle permet notamment de construire une ample catégorie de « Noirs » par l'agrégation, d'autorité, aux *Pretos* du recensement (6,2%) des *Pardos* (39,1%) c'est-à-dire de tous les Métis, quel que soit d'ailleurs le type de croisement. Or, dans leur grande majorité, ces *Pardos* ne se perçoivent nullement comme noirs ! Une des figures du discours consiste à faire du « Noir » le prototype unique du pauvre, au mépris d'une réalité sociale infiniment plus complexe et d'en faire aussi un sujet ethnique défini par une ascendance africaine à laquelle il est aussi assigné.

La mise en place de la politique des quotas en est encore à ses débuts. Elle s'expérimente dans une grande improvisation, au gré des initiatives mais aussi des refus et résistances fautes, pour l'instant, de l'approbation par le Congrès fédéral du Statut d'Égalité Raciale (voir infra).

Pour l'heure, l'essentiel des réalisations concerne l'enseignement supérieur. Le site de la fondation Palmares recense seulement 16 universités publiques ayant adhéré au programme des quotas raciaux. Parmi elles, à l'exception de l'Université Nationale de Brasilia, qui fut pionnière, on ne trouve aucune des grandes universités du pays. Selon d'autres sources de presse, un total d'une trentaine d'universités (privées incluses) auraient adhéré au programme d'action affirmative, autant dire une minorité d'entre elles.

Bien que les modalités de mises en œuvre de ces politiques varient d'un endroit à l'autre, le principe le plus largement retenu, soutenu par la militance noire, est celui de l'autodéclaration.

C'est la seule forme possible, précise Nilcea Freire, rectrice de l'Université de l'État de Rio de Janeiro (UERJ). La vraie question consiste à savoir comment l'individu se perçoit et non comment les autres le perçoivent. Dans ce dernier cas, on retomberait dans la discrimination<sup>28</sup>.

Malgré tout, le principe aussitôt affirmé a dû faire l'objet de sérieux correctifs afin de limiter la fraude dont la presse livre de nombreux cas. Ainsi de tel étudiant juif ou asiatique qui s'auto-déclare noir pour bénéficier des quotas, de tel Blanc, « blond aux yeux clairs » qui se découvre de lointains ascendants africains. A l'UERJ, 14,4% des candidats à l'inscription ont changé d'avis sur leur « race » quand ils se sont rendus compte qu'ils pouvaient bénéficier des quotas<sup>29</sup> !

C'est pourquoi l'UNB a complété l'auto-désignation raciale par l'examen de la photographie du candidat. Voici en quels termes l'opération, qui confine à l'absurde, est décrite en avril 2004, lors de la première sélection sur quotas :

Les candidats aux quotas, outre leur auto-déclaration de Noirs (ce qui inclut les Noirs et les Métis) devront se rendre à un poste d'inscription de l'UNB pour être photographiés sur fond beige (« afin que l'image ne soit pas altérée »). Les photos numériques seront ensuite fournies à une commission chargée d'homologuer ou non l'auto-classification.

<sup>27</sup> Michel Agier, « Du Brésil des mélanges au Brésil des quotas », in *Le nouveau Brésil de Lula*, Daniel van Eeuwen (dir.), Éditions de l'Aube, 2006, p. 49.

<sup>28</sup> Entrevista Nicéa Freire: Feriu autonomia universitaria", *O Globo*, Rio de Janeiro, 23-02-2003.

<sup>29</sup> « Mais pobres ficam com menos vagas das cotas », *O Globo*, Rio de Janeiro, 18-05-2003, p. 27.

Elle inclura des représentants des mouvements sociaux, des spécialistes de la question (???) et des membres de l'équipe qui a implanté les quotas. Les images seront agrandies et analysées sur la base du phénotype, de la couleur de peau et des caractéristiques générales de la race noire ». Diane Moura, responsable de la commission, anticipant les difficultés, a déclaré : « nous savons qu'il y aura des cas de frères où l'un sera admis et l'autre pas<sup>30</sup> ».

La mise en œuvre largement improvisée et souvent maladroite de cette politique suscite un ample débat national assorti de vifs affrontements idéologiques qui ne recourent pas forcément les critères classiques « droite/gauche » comme on pourrait le penser. Au manifeste « Tous ont des droits égaux dans la République démocratique<sup>31</sup> », hostile aux quotas raciaux et adressé au Congrès national par plus d'une centaine de figures de l'intelligentsia, le 30 mai 2006, répliquait, quelques jours après, le « Manifeste en faveur de la loi des quotas et du statut d'égalité raciale »<sup>32</sup> revêtu de plus de 600 signatures. Il stigmatisait les signataires du premier manifeste désignés comme « membres de l'élite, dans une société multi-ethnique et multi-raciale » et les accusait d'en rester à une simple « déclaration de principes universalistes » garante de l'inique statu quo.

Ce qu'on observe aussi, c'est une « judiciarisation » de la question, qui n'est pas sans rappeler les précédents étasuniens. Actuellement, dans tous les Etats de la fédération, des poursuites sont engagées contre les banques privées accusées de discrimination raciale. En mai 2005, l'Université de São Paulo (USP) était traduite devant la justice par des mouvements citoyens lui reprochant de ne pas appliquer la discrimination positive<sup>33</sup>. Mais, en sens inverse, en juillet 2006, la Cour des Comptes du Rio Grande do Sul jugeait inconstitutionnelle une loi municipale de Porto Alegre qui avait décidé d'attribuer 12% des postes aux concours publics municipaux aux Afrobrésiliens.

Les quotas raciaux sont-ils une réponse vraiment adaptée aux problèmes bien réels de discrimination dont furent et sont encore l'objet les Afrobrésiliens ? Il est permis d'en douter, pour au moins deux grandes raisons.

La première renvoie à la manière dont s'est formée et se perçoit la population brésilienne. En effet, à la différence des États-Unis où la vigueur du juridisme anglo-saxon ne laisse nulle place à l'indéfini, à l'hybride - toute personne d'ascendance noire était, sans discussion, considérée comme noire, quelle que fût son apparence physique - la société brésilienne a toujours échappé au dualisme Blanc/Noir. Loin d'être cette société bipolaire dessinée par les quotas raciaux, elle est un univers de l'entre-deux qui a toujours manifesté une sensibilité extrême aux moindres nuances du spectre de couleur, comme à la position des individus sur l'échelle sociale. Invités en 1976 à définir leur phénotype, les Brésiliens n'ont-ils pas répondu en dessinant une surprenante aquarelle de 136

---

<sup>30</sup> Ricardo Ventura Santos Marcos Cor Maio, « Cotas e racismo no Brasil », *Jornal do Brasil*, 19-04-2004.

<sup>31</sup> « Todos têm direitos iguais na República democrática »,

<sup>32</sup> Manifesto em favor da lei de cotas e do Estatuto da igualdade racial », 3 juillet 2006.

<sup>33</sup> Luíza Brito, « USP terá de se explicar sobre ausência de ação afirmativa », *Folha de São Paulo*, 4-05-2005.

couleurs et dénominations<sup>34</sup> ? Ainsi, à la différence du Mulâtre Nord américain rejeté dans le monde des Noirs, le sang mêlé brésilien a toujours pu caresser l'espoir, nullement infondé, d'être - sinon lui, du moins ses enfants - un jour admis dans le monde des Blancs et échapper ainsi au stigmate de la négritude. Sa réussite sociale étant d'ailleurs le gage le plus évident du blanchiment.

Dès, dans les années 1830, le peintre et voyageur français Maurice Rugendas avait marqué son étonnement à l'égard de ces identités changeantes :

C'est moins au sens de la vue, c'est moins à la physiologie qu'à la législation et à l'administration, *notait-il*, qu'il appartient de décider de quelle couleur est tel ou tel individu; les hommes qui ne sont pas d'un noir bien prononcé, ceux qui ne portent pas d'une manière incontestable et sans mélange les caractères de la race africaine, ne sont pas nécessairement des hommes de couleur; ils peuvent, selon les circonstances être considérés comme Blancs<sup>35</sup>.

A y regarder de prêt les courriers hostiles aux quotas raciaux, dans le trouble qu'ils manifestent, disent aussi l'impossibilité de réduire le multiple à l'un. Prenons l'exemple d'un courrier de 2002, un parmi tant d'autres, adressé au quotidien *O Globo* de Rio

Fils d'une famille dont les racines sont dans l'Agreste du Pernambouc, une région où il y eut un important métissage, j'aimerais savoir jusqu'à quel point la nuance de peau de mes enfants et d'autres caractéristiques seront prises en considération pour leur admission parmi les 20% de Noirs bénéficiaires des quotas dans les universités et les concours publics. La couleur de leurs yeux et leur type de cheveux seront-ils aussi pris en considération ou bien recourra-t-on à des tests d'ADN ? Je sais où sont enterrés mes parents, mes grands-parents mais je ne saurais indiquer d'autres endroits où recueillir le matériel pour une telle analyse. De même, j'ignore si le fait d'être marié avec une femme à la peau claire et aux yeux bleus pourra porter préjudice à mes enfants et petits enfants maintenant que les postes au concours ne seront pas attribués selon la seule compétence<sup>36</sup>.

La seconde objection à l'égard des quotas raciaux tient au fait qu'ils entendent racialement ce qui est d'abord une question sociale. Dit en d'autres termes, si les Noirs sont si peu représentés à l'université ou dans les emplois qualifiés – mais aussi les Blancs pauvres ! – c'est d'abord parce que le système public d'éducation est catastrophiquement déficient et non pas à cause du racisme anti-noir. Dès lors, toute politique publique capable d'infléchir les mécanismes de l'inégalité sociale - augmentation du budget de l'éducation, mais aussi, pourquoi pas, mise en place de quotas sociaux – est la mieux à même de contribuer à la promotion des pauvres et, parmi eux, des Noirs.

---

<sup>34</sup> Tableau des dénominations dans Lilia Moritz Schwarcz, « Nem preto, nem branco, muito pelo contrário », *História da vida privada no Brasil*, IV, p. 227.

<sup>35</sup> Maurice Rugendas, *Voyage pittoresque dans le Brésil*, 1835, cité par Mario Carelli, *Brésil, épopée métisse*, Gallimard, Découvertes, 1982, p. 107.

<sup>36</sup> *O Globo*, Cartas dos Leitores, 21-04-2002, cité par Yvonne Maggie et Peter Fry, "A reserva de vagas para negros nas universidades brasileiras", *Enfoques* (Revista eletrônica), Rio de Janeiro, vol. 1, n°1, 2002, p. 93-117.

Au demeurant, quelques signes récents donnent à penser que cette voie prudente gagne du terrain au sein des institutions et du gouvernement désormais conscience que la voie de *l'affirmative action* pourrait, à terme, exacerber le racisme qu'elle entend combattre et profondément diviser la nation. Ainsi, de plus en plus d'universités tendent-elle à croiser critères « ethniques » et sociaux voire à privilégier ces derniers en favorisant les élèves issus de l'enseignement public. Par exemple, en septembre 2003, la gouverneur de l'Etat de Rio a ratifié une loi du législatif de l'Etat prévoyant 45 % de quotas « pour les « étudiants nécessiteux » répartis en trois catégories : 20% pour ceux qui proviennent de l'enseignement public, 20% pour les Noirs et 5% pour les déficients physiques et les autres minorités ethniques.

Autre cas : dans le prestigieux Institut Rio Branco, qui forme le corps diplomatique, c'est un système de bourses pour les Afrobrésiliens et non pas de quotas que le gouvernement a retenu afin de les mettre en condition de préparer les concours de la Carrière.

Enfin, les déboires du Statut de l'Egalité Raciale défendu par le sénateur Paulo Paím, membre du Parti des Travailleurs et fondateur du MNU sont une illustration des résistances et, sans doute, de la volte-face gouvernementale. Alors que le Statut, qui préconise un quota de 20% des places pour les Noirs dans les universités, le service public et les médias (théâtre et télévision), transite depuis cinq ans au Congrès National, il n'a, pour l'instant, recueilli l'approbation que d'une commission du Sénat fédéral (2005) et tarde à être soumis à la Chambre des députés. En juillet 2006, Tarso Genro, le ministre des Relations institutionnelles, a même exprimé les réserves du gouvernement en demandant au sénateur Paím de revoir sa copie<sup>37</sup>. Le quotidien *O Estado de São Paulo* traduit assez bien les nouvelles conceptions de l'équipe de Lula lorsqu'il écrit :

Le gouvernement craint l'aggravation du préjugé et défendra des règles qui prennent en compte le revenu et l'origine des personnes. Ce qui était une décision prise en coulisse est désormais officiel : le Palais du Planalto veut revoir le Statut d'Egalité Raciale [...] la position officielle, même si elle n'est pas entièrement assumée pour l'instant, est que les quotas sociaux en prenant en compte le revenu et l'origine de la personne sont la solution. Quant aux quotas raciaux, on pense qu'ils susciteront plus de problèmes qu'ils ne créeront de solutions<sup>38</sup> ».

\*

\*\*

Est-ce à dire que cette assignation ethnique et bipolaire, inadaptée à la complexité du Brésil métis, est en passe de perdre la partie ? On peut l'espérer. Ce qui, d'ailleurs, n'exonèrerait en rien l'Etat de ses responsabilités et de son obligation de solder, sous d'autres formes, son immense dette sociale et morale à l'égard des Afrobrésiliens – mais aussi des autres exclus du rêve brésilien - et de mener une lutte sans merci contre les manifestations du racisme.

---

<sup>37</sup> Senador Paulo Paím, *Estatuto da Igualdade Racial*, Senado Federal, Brasília, 2003. A noter, au passage, que le Statut ne souffle mot sur les populations amérindiennes.

<sup>38</sup> «Política de cotas terá critério social e não racial, como previa Estatuto», *O Estado de São Paulo*, 8-07-2006.

Richard MARIN  
Professeur d'histoire contemporaine  
Université Toulouse-le Mirail  
FRAMESPA - UMR 5136

Da denegação das suas raízes africanas, no século XIX, até a adoção recente da "discriminação positiva" numa base racial, o Brasil conheceu grandes mudanças a respeito do lugar dos afrobrasileiros dentro da sociedade. Se, por um lado, as cotas raciais aplicadas à uma população de muita mestiçagem provocam alguma inquietação, por outro lado não faltam motivos de ser razoavelmente otimista sobre a evolução da "questão negra" doravante encarada com mais lucidez.

Afrobrasileiros, racismo, discriminação positiva, cotas.

Du déni de ses racines africaines, au XIXe siècle, jusqu'à l'adoption de la discrimination positive sur une base raciale, le Brésil a connu d'importants changements concernant la place des Afrobrésiliens dans la société. Si, d'un côté, les quotas raciaux appliqués à une population extraordinairement métissée suscitent quelque inquiétude, de l'autre les motifs d'un optimisme raisonné ne manquent pas à propos de l'évolution de la « question noire » désormais abordée avec plus de lucidité.

Afrobrésiliens, racisme, discrimination positive, quotas